



du 2 au 8 mars

À travers l'engagement et l'action de ses militant.es sur les lieux de travail, toute la CFDT agit au quotidien pour l'égalité professionnelle.

Chaque année à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la Confédération se mobilise de façon particulière pour faire le point, valoriser les initiatives et mettre le projecteur sur le sujet. 8 mars 2020, faire plus et mieux : à vous de jouer !

Cette année, nous invitons les militantes et militants dans les fédérations, les unions régionales ou territoriales, les syndicats et les sections, à organiser des petits ou grands événements sur les territoires et sur les lieux de travail.

Quand ?

La semaine du 2 au 8 mars.

Comment ?

À travers une diversité d'actions, comme une journée en direction des militant.es, une pause « café-Égalité », une heure d'information syndicale, un stand Égalité,

une soirée-débat, une exposition ou un événement sportif... Sur une heure ou sur une journée, nous vous proposons d'interpeller les adhérent.es et les militant.es, les salarié.es, les agent.es, et le cas échéant les citoyens et citoyennes, pour débattre, informer, construire, écouter, proposer.

Liens utiles

[2 traits pour l'égalité : semaine d'action du 2 au 8 mars pour les droits des femmes](#)

[Partager des photos de votre événement « 2 traits pour l'égalité »](#)

[L'ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LE SEXISME](#)

[De nombreux échanges avec les salariés du site d'Orange village à Arcueil ce mardi 5 mars 2020](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)